

L'institut Jaques-Dalcroze a créé une « filière piano intensif » pour jeunes musiciens, en septembre 2010.

Infos détaillées filière piano intensif

admission

L'élève ayant réussi avec succès le cycle d'initiation (2 ans) est proposé par le professeur en accord avec les doyens. L'élève-candidat se présente à un concours d'entrée qui comporte le programme suivant : une lecture à vue correspondant à son palier, 3 pièces de styles et époques différents (possibilité d'inclure une pièce de musique de chambre, une improvisation ou une composition personnelle).

Le concours se déroulera **le mardi 1er mars 2022**

Le jury est composé de deux jurés externes et d'un des doyens. Le professeur de l'élève a une voix consultative.

La délibération se fait avec le jury après l'écoute de tous les candidats.

- La limite d'âge s'élève à 16 ans (**révolus au 31 juillet**)
- Le nombre de place est limité.

examens de passage

L'examen de passage annuel au palier/niveau supérieur se compose de :

1 lecture à vue correspondant à son palier et une pièce d'autonomie attribuée 6 semaines avant l'examen. Le programme est choisi par l'élève et son professeur. Ce programme est à présenter par cœur, excepté pour la musique de chambre.

L'examen se déroulera **le lundi 2 mai 2022**

La délibération se fait avec le jury en présence de l'élève et de son professeur. Lors d'un examen insuffisant ou en raison de la limite d'âge dépassée (16 ans), l'élève réintroduit son cursus normal. La Direction se réserve tout droit d'exception.

critères d'entrée

- motivation et investissement
 - personnalité, sensibilité et intelligence musicale
 - capacité d'assimilation et d'apprentissage
 - aptitude instrumentale et faculté motrice
- Un bon encadrement parental est souhaitable.

CURSUS

Filière primaire (8 à 12 ans) 1 cours hebdomadaire de 60 min

Filière secondaire (12 à 15 ans) 2 cours hebdomadaire de 45 min

L'élève est tenu de participer à toutes les activités proposées par la filière. Il est évalué à la fin de chaque année. Le professeur rédige un compte-rendu annuel reflétant l'évolution de son travail. La Direction peut solliciter certains élèves pour des événements ponctuels.

programme annuel

Son volume est conséquent. Il se compose d'auditions et d'ateliers spécifiques à la filière. Le calendrier est défini au début de chaque année scolaire.

écolages

Filière primaire - 1er cycle : CHF 2'100,- / an

Filière secondaire - 1er cycle : CHF 2'500,- / an - 2ème cycle : CHF 2'680,- / an

inscription

Le formulaire d'inscription se trouve dans le présent dépliant. Délai : **lundi 10 janvier 2022**, à remettre au secrétariat du secteur instrumental.

renseignements complémentaires

Le Département de l'Instruction Publique, en concertation avec les maîtres de classes et les directeurs d'établissements, soutient la filière intensive en proposant des aménagements horaires aux élèves :

- à l'École primaire (demi-journée libre hebdomadaire).
- au Cycle d'orientation (intégration dans la filière sport et art et demi-journée libre par semaine).

L'inscription à l'école publique doit être faite avant le 31 janvier 2022

contacts

institut jaques-dalcroze

rue de la terrassière 44

1207 Genève

www.dalcroze.ch

Ludmilla Gautheron et Olivier Laville

doyens du secteur instrumental

doyen.piano@dalcroze.ch

ou

Anne Coppex, secrétaire

022 718 37 62

anne.coppex@dalcroze.ch